FRANCE PELAGIQUE
ARMEMENT À LA PÊCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06/11/2026

Au rythme du hareng, France Pélagique prépare son retour en Manche

À l'approche de la campagne hivernale du hareng, les navires de France Pélagique rejoignent la Manche. Cette présence historique répond au cycle biologique du hareng : à l'automne et en hiver, les migrations de l'espèce conduisent à des regroupements saisonniers en Manche Est, où France Pélagique exerce son activité dans un **cadre légitime, strictement réglementé et fondé sur des quotas de pêche**.

Cette campagne intervient néanmoins dans un contexte particulier. La **consultation** lancée par le ministère de la Mer auprès de plusieurs États européens sur **une possible interdiction de l'accès des navires de plus de 25 mètres à la bande des 12 milles nautiques** remet en question la présence des navires de France Pélagique dans des zones où ils exercent historiquement leur activité. Interrogeant un enjeu de cohabitation entre flottilles, une telle mesure pourrait **menacer directement l'activité des marins de France Pélagique**, mais risquerait également de fragiliser une filière française de transformation du hareng implantée en Normandie.

Une campagne de pêche respectueuse au rythme des migrations du hareng et encadré par des quotas

En Manche, France Pélagique cible exclusivement le hareng, pour lequel l'armement détient des quotas. Ces **droits de pêche sont associés à une espèce et à une zone géographique déterminées** et **les captures sont plafonnées**, quelle que soit la capacité des navires. Les possibilités de pêche attribuées en Manche Est ne peuvent ainsi être librement reportées ou transférées vers une autre zone de pêche. La préservation de la ressource halieutique conditionne la pérennité de l'activité de tous les pêcheurs. France Pélagique exerce ainsi son activité dans le respect des quotas, des obligations de déclaration et des contrôles prévus par la réglementation européenne.

Les navires de France Pélagique pratiquent par ailleurs une seule technique de pêche : **le chalutage pélagique**. Le chalut est tracté dans la colonne d'eau, à la profondeur où évoluent les bancs de poissons, **sans contact avec les fonds marins**. Pour rappel, sur le plan opérationnel, la présence d'un navire dans une zone ne signifie pas qu'il y exerce une activité de pêche permanente dans laquelle son chalut est déployé.

La durabilité de cette pêcherie est également reconnue par des certifications. La pêcherie de hareng de France Pélagique en Manche Est et en mer du Nord est certifiée **MSC (Marine Stewardship Council) depuis 2006** et bénéficie depuis janvier 2024 de l'écolabel public français **« Pêche durable »**, porté par FranceAgriMer.

Une activité de pêche au service de la filière française du hareng

Au-delà de l'activité en mer, la pêche au hareng de **France Pélagique participe à la valorisation d'une filière historiquement implantée en Normandie** et sur le territoire de la Manche, aujourd'hui confrontée à d'importantes difficultés. France Pélagique constitue le **premier maillon de cette chaîne de valeur** et s'intègre dans un débouché spécifique différent de la pêche fraiche, en approvisionnant une industrie française de transformation, notamment dédiée à la production de hareng fumé. Grâce à la surgélation à bord, ses navires fournissent un poisson de qualité adapté aux besoins de cette filière.

Dans un marché encore fortement dépendant des importations (près de 95% en provenance notamment de Norvège, d'Islande et des Etats côtiers), le maintien de cette activité contribue ainsi à reconnecter la ressource, la pêche et la transformation sur le territoire national, tout en soutenant l'emploi des marins et une chaîne de valeur industrielle historiquement implantée en Normandie.

Convaincue que la pêche française est forte de sa diversité, France Pélagique appelle ainsi à préserver la complémentarité des métiers et à prendre pleinement en compte les réalités techniques, économiques, sociales et territoriales avant toute évolution des conditions d'accès à la bande des 12 milles. Depuis la création de France Pélagique, aucun incident de cohabitation entre les flottilles n'a été signalé dans le cadre des campagnes de pêche de France Pélagique en Manche. Dans ce contexte, le risque serait que la

consultation en cours contribue à installer ou à instrumentaliser une opposition artificielle entre différents modèles de pêche qui n'est ni démontrée dans les faits, ni partagée par l'ensemble des acteurs de la filière.

« Il n'y a pas de pêcheurs sans poissons. Préserver la ressource, c'est préserver notre avenir commun. Cela exige des décisions fondées sur les avis scientifiques et le respect des quotas par l'ensemble des flottilles. Nous assumons cette responsabilité : le retour de nos navires en Manche suit le rythme du hareng et notre activité s'exerce dans la limite des droits de pêche qui nous sont attribués. La diversité des métiers fait la richesse de la pêche française. Face aux défis que nous partageons, l'unité de ses acteurs est indispensable. C'est ensemble que nous pourrons assurer son avenir. »

***Geoffroy Dhellemmes**, directeur général de l'armement France Pélagique*

À propos

France Pélagique, fondée en 1988, est une entreprise familiale française spécialisée dans la pêche des espèces de poissons de pleine mer (maquereau, hareng, chinchard et merlan bleu). Filiale du groupe Cornelis Vrolijk, cet armement à la pêche gère depuis son siège parisien deux navires de grande taille immatriculés à Fécamp et Concarneau. L'entreprise, portée par la passion de ses marins pêcheurs, est leader de la pêche pélagique en France.

À terre comme en mer, France Pélagique rassemble une centaine de collaborateurs, de nationalité française pour la plupart (essentiellement Normands et Bretons). L'innovation technologique s'inscrit au cœur de notre ADN, afin de relever le défi de la durabilité des ressources et de nos métiers. L'entreprise est aujourd'hui dirigée par Geoffroy Dhellemmes, représentant de la quatrième génération d'armateurs dans la famille.

Contact presse

Margaux Sciandra: + 33 1 53 23 00 49 I + 33 7 85 92 73 09 I communication@francepelagique.fr

France Pélagique